

Direction des services judiciaires
Cour municipale de la Ville de Montréal

**RELOCALISATION DU BUREAU DES ORDONNANCES
DU CHEF-LIEU DE LA COUR MUNICIPALE
« LOCAL R-115 »**



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Depuis janvier 2016, le bureau des ordonnances, précédemment établi au local R-115, est situé désormais entre les comptoirs de services à la clientèle et le comptoir numéro 6, au chef-lieu de la cour municipale de la Ville de Montréal.

La signalisation permanente pour ce nouveau comptoir ne pourra être mise en place avant quelques semaines encore et, dans l'intervalle, des affiches temporaires sont installées pour diriger la clientèle.

Par ailleurs, un système d'*Intercom* sera mis en usage au nouveau comptoir des ordonnances pour appeler les défendeurs à se présenter au comptoir lorsque les documents les concernant sont prêts pour signature.

Il est à noter que le nouveau comptoir continuera d'être appelé « *local R-115* » en raison de sa notoriété auprès de tous les intervenants.